

5.4 Articuler emploi et famille

Dans l'Union européenne (UE), la participation des femmes à l'emploi et leur temps travaillé sont étroitement liés au nombre et à l'âge de leurs enfants, ce qui témoigne de leur difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale. En 2017, dans l'UE, le **taux d'emploi** moyen des femmes âgées de 20 à 49 ans tend ainsi à décroître avec le nombre d'enfants : de 77 % pour celles qui n'ont pas d'enfant, il passe à environ 72 % quand elles ont un ou deux enfants dont au moins un de moins de 6 ans et chute à 57 % quand elles en ont trois ou plus dont au moins un de moins de 6 ans. *A contrario*, le taux d'emploi moyen des hommes de cette classe d'âge varie peu avec le nombre d'enfants (entre 80 % et 91 %) et de manière non linéaire : il est le plus élevé pour deux enfants.

L'évolution du taux d'emploi des femmes en fonction du nombre d'enfants laisse apparaître deux principaux groupes de pays. Dans le premier groupe (Allemagne, Royaume-Uni, Irlande, Malte, Espagne, Italie, Hongrie, Pologne et Estonie), le taux d'emploi des femmes décroît fortement dès le premier enfant et continue de baisser pour chaque enfant supplémentaire (dont au moins un a moins de 6 ans). Dans le second groupe, le taux d'emploi des femmes avec un ou deux enfants (dont au moins un de moins de 6 ans) reste proche de celui des femmes sans enfant, mais le troisième enfant se traduit par une baisse du taux d'emploi, inférieure à 10 points au Portugal, en Slovaquie, aux Pays-Bas, en Grèce, en Suède et au Danemark, et supérieure ailleurs (- 20 points entre le 2^e et le 3^e enfant en Lituanie et en Belgique et - 19 points en France).

L'offre en matière d'accueil des jeunes enfants (en particulier de moins de 3 ans) est

l'une des clés de l'emploi des femmes. Or, en 2016, seuls 33 % des enfants européens de moins de 3 ans bénéficient d'un **système « formel » de garde** au moins une heure par semaine. Cette part varie très fortement entre les pays : de 70 % au Danemark à seulement 1 % en Slovaquie. Plus précisément, il atteint au moins 50 % dans cinq pays (Danemark, Pays-Bas, Suède, Luxembourg et Portugal) et, à l'opposé, 15 % ou moins dans six autres pays (Lituanie, Bulgarie, Grèce, Pologne, République tchèque et Slovaquie). En France, la part des enfants bénéficiant d'un système « formel » de garde atteint 49 %. Les **autres modes de garde**, résultant d'un accord direct entre les parents et une personne rémunérée (assistantes maternelles ou garde à domicile) ou non rémunérée (grands-parents, etc.), concernent, pour au moins une heure par semaine, 30 % des enfants de moins de 3 ans dans l'UE. Ce taux est supérieur à 50 % en Roumanie et aux Pays-Bas, tandis qu'il est de 1 % au Danemark et en Suède. En France, il est proche de la moyenne européenne (26 %).

Les enfants qui ne bénéficient ni d'un système « formel » de garde, ni d'un autre mode de garde pour au moins une heure par semaine, sont gardés exclusivement par leurs parents. En 2016, dans l'UE, 47 % des enfants de moins de 3 ans sont dans ce cas. Dans les pays de l'est de l'Europe, cela concerne plus de 50 % des enfants de moins de 3 ans, excepté en Roumanie (43 %) : 80 % sont dans ce cas en Slovaquie et 71 % en Bulgarie. *A contrario*, ce taux est bas au Danemark (29 %), aux Pays-Bas (24 %) et au Portugal (20 %). Avec 39 %, la France occupe une position intermédiaire. ■

Définitions

Taux d'emploi : rapport entre le nombre d'individus de 20 à 49 ans ayant un emploi et le nombre total d'individus de 20 à 49 ans. Voir *annexe Glossaire*.

Système « formel » de garde : en France, cela correspond aux crèches, garderies, écoles et centres de loisirs.

Autres modes de garde : nourrices, assistantes maternelles et gardes à domicile, ainsi que la garde par les grands-parents, amis, voisins ou relations.

Pour en savoir plus

- *Femmes et Hommes, l'égalité en question*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « La moitié des enfants de moins de trois ans étaient gardés uniquement par leurs parents dans l'UE en 2014 », *Communiqué de presse*, Eurostat, mai 2016.
- *Couples et familles*, coll. « Insee Références », édition 2015.

1. Taux d'emploi selon le nombre d'enfants en 2017

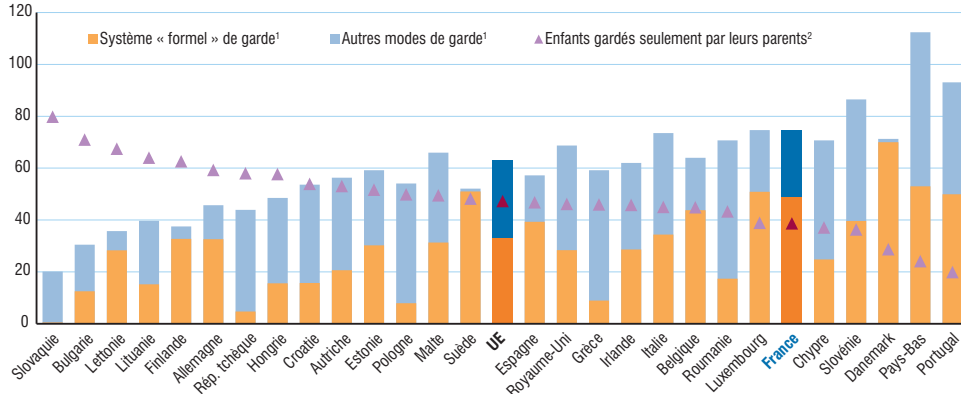
en %

	Femmes				Hommes			
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou plus
Allemagne	84,8	78,3	74,9	53,2	83,5	92,1	93,6	84,6
Autriche	83,7	81,5	79,6	63,6	81,4	91,9	93,2	86,9
Belgique	74,1	76,1	77,9	58,1	75,1	87,5	92,5	84,9
Bulgarie	76,8	75,3	71,3	36,4	78,9	86,3	88,3	62,7
Chypre	78,1	71,2	70,8	71,0	74,9	86,2	89,8	82,5
Croatie	69,6	71,6	77,9	64,4	71,0	81,6	88,2	86,0
Danemark	74,3	77,9	85,2	81,6	77,3	91,6	94,5	91,3
Espagne	71,9	66,9	66,3	52,4	73,1	80,4	86,8	78,7
Estonie	85,9	76,6	72,5	64,3	85,6	92,5	93,0	93,1
Finlande	75,3	71,9	81,0	67,3	75,0	86,9	93,1	91,6
France	74,0	74,6	78,0	59,1	77,1	85,4	90,1	85,0
Grèce	55,6	56,2	59,0	50,7	67,0	80,8	88,6	84,8
Hongrie	85,7	71,9	71,7	48,4	87,3	91,8	93,3	87,6
Irlande	81,4	73,1	69,7	58,5	79,5	86,2	88,9	87,1
Italie	62,4	57,8	55,2	44,0	71,4	80,3	87,6	82,9
Lettonie	80,4	76,2	78,2	65,1	78,3	83,7	93,1	88,7
Lituanie	82,7	84,7	83,4	63,6	76,4	90,2	90,6	85,5
Luxembourg	77,1	76,2	80,5	64,6	82,7	83,7	92,1	87,3
Malte	84,5	69,6	66,4	45,7	90,7	94,7	96,7	96,4
Pays-Bas	80,1	77,8	79,8	71,0	81,9	91,6	95,1	92,5
Pologne	80,1	75,6	72,3	58,5	81,1	91,0	93,5	90,1
Portugal	78,0	82,3	82,1	72,7	78,5	90,1	92,0	87,1
Rép. tchèque	86,5	69,5	75,0	57,8	89,8	96,5	97,8	93,4
Roumanie	74,2	73,9	69,2	50,4	82,9	89,8	89,4	83,6
Royaume-Uni	84,0	80,2	74,9	53,9	85,4	93,2	93,0	89,0
Slovaquie	82,0	68,8	70,3	53,3	82,7	89,9	91,2	83,7
Slovénie	78,6	83,0	87,9	79,0	82,2	92,5	96,3	93,4
Suède	76,2	82,3	88,4	81,0	78,9	89,8	96,4	91,1
UE	77,2	73,0	72,3	56,7	79,5	87,8	91,4	86,2

Champ : Union européenne, population des ménages, personnes de 20 à 49 ans. Note : le plus jeune des enfants a moins de 6 ans.
Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail, extraction des données en septembre 2018.

2. Garde des enfants de moins de 3 ans en 2016

en %



1. Les modalités « système formel de garde » et « autres modes de garde » ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Les pourcentages cumulés peuvent donc dépasser 100 %. 2. Correspond aux enfants qui ne bénéficient pas d'un système « formel » de garde, ni d'un autre mode de garde, au moins une heure par semaine.
Champ : Union européenne, population des ménages.

Source : Eurostat, dispositif EU-SILC 2017, extraction des données en septembre 2018.